

## Accès

- En transports en commun :  
RER B arrêt Sevran Beaudottes, puis prendre bus 44 arrêt Calmette et Guérin
- En voiture :  
Suivre la nationale 2 jusqu'au magasin Bricoman sur la droite (possibilité de parking) et suivre la rue Debussy



## Qui sommes-nous ?

Nous sommes des associations qui réalisent des actions en lien avec le milieu carcéral en Seine-Saint-Denis. Ensemble, nous organisons cette rencontre pour que la prison ne soit pas oubliée dans le débat public.

### ACAT France

Association des chrétiens pour l'abolition de la torture

7, rue Georges Lardennois - 75019 Paris  
01 40 40 40 28  
florence.boreil@acatfrance.fr  
www.acatfrance.fr

### ANVP

Association nationale des visiteurs de prison  
1 bis, rue de Paradis - 75010 Paris  
01 55 33 51 25 09 55 23 09 38  
anvpparis@free.fr  
www.anvp.org

### ARAPEJ 93

Association Réflexion Action Prison Justice  
10, rue Aristide Briand - 93600 Aulnay-s/s-Bois  
01 48 68 02 99 01 48 79 94 49  
arapej93@wanadoo.fr  
www.arapej.fr/SA/seine\_st\_denis.html

### ACSC-CITÉ MYRIAM

2, rue de l'Aqueduc - 93100 Montreuil  
01 48 70 49 50 01 48 70 49 49  
cite.myriam@acsc.asso.fr

### AUMÔNERIE CATHOLIQUE

de la Maison d'arrêt de Villepinte  
Avenue Vauban - 93422 Villepinte Cedex

### GENEPI

Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées  
12, rue Charles Fourier - 75013 Paris  
01 45 88 37 00 01 45 88 96 87  
genepi.villepinte@gmail.com  
www.genepi.fr

### GRAJAR 93

Association de Prévention spécialisée  
19 rue de Toulouse - 93600 Aulnay-sous-Bois  
01.48.66.16.46  
grajar-93@orange.fr

### MRS 93

Mouvement pour la Réinsertion Sociale  
10, avenue Karl Marx - 93000 Bobigny  
01 41 60 09 15 06 63 77 26 18  
mrs93@free.fr  
www.mrsassociation.net

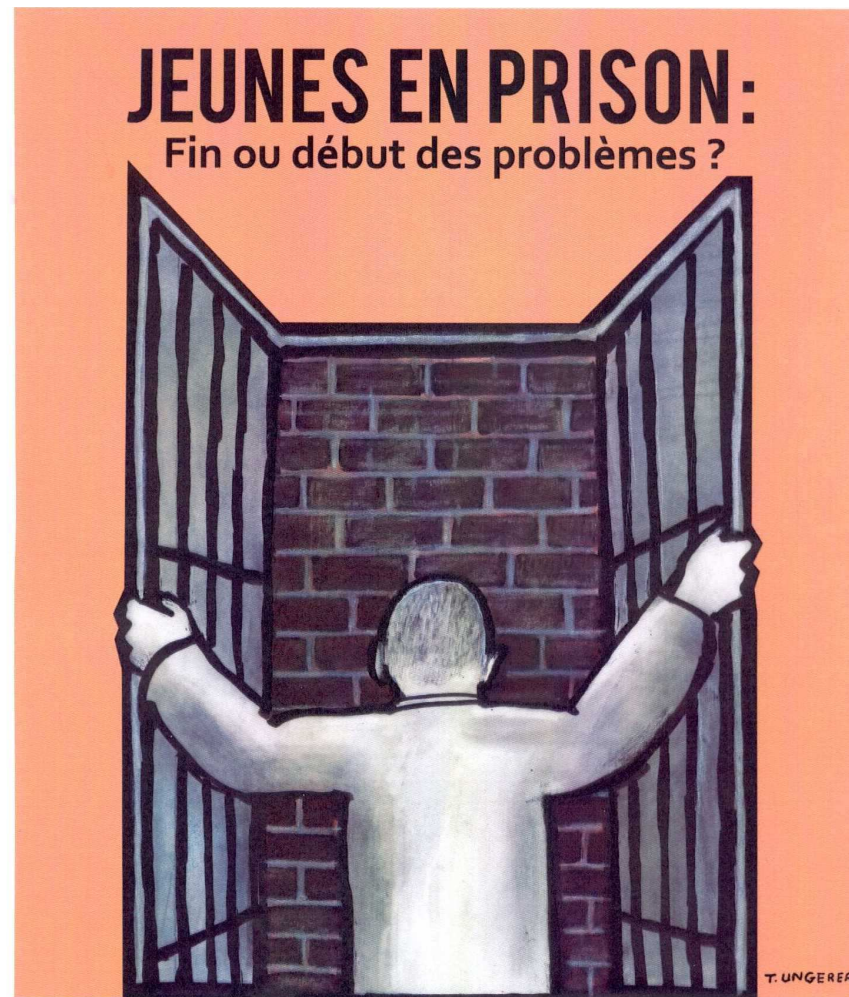
### SECOURS CATHOLIQUE

33, rue Paul Cavaré - BP 67 - 93114 Rosny-sous-bois Cedex  
01 45 28 17 82  
sc-rosny-sous-bois@secours-catholique.org  
www.secours-catholique.asso.fr

# Mercredi 26 novembre 2008

## Collège Debussy – Aulnay-sous-Bois

de 16h à 19h30 - 2 rue Claude Debussy



## 15èmes Journées Nationales Prison

du 24 au 30 novembre 2008

### Groupe National de Concertation Prison

Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP) - Aumôneries catholique, musulmane et protestante des prisons  
Croix-Rouge française - Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées (GENEPI) - Fédération des  
Associations Réflexion Action Prison et Justice (ARAPEJ) - Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion  
Sociale (Fnars) - Secours Catholique - Union Nationale des Fédérations Régionales d'Associations de Maisons d'Accueil de  
Familles et Proches de Personnes Incarcérées (UFRAMA)

Pour plus d'information : contacter le 06.85.97.88.73

## Jeunes en prison : fin ou début des problèmes ?

« La France n'est pas assez riche d'enfants qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains<sup>1</sup>. »

Chaque année, 200 000 actes de délinquance mettent en cause des mineurs. Environ 3000 d'entre eux passent par la case prison. Est-ce que la justice est laxiste à l'égard des jeunes délinquants ? Non. **Les réponses pénales à la délinquance des mineurs sont supérieures à celles de la délinquance des majeurs** (82,1% pour les mineurs, 74,8% pour les majeurs en 2004<sup>2</sup>).

A l'heure où le Parlement s'apprête à voter une énième modification de l'ordonnance de 1945, on peut se poser la question du regard ambivalent que porte notre société sur la jeunesse. D'un côté elle s'en préoccupe, elle souhaite la protéger (nombres de mesures éducatives). D'un autre elle s'en méfie, elle en a peur, elle la stigmatise. Ainsi, ces dernières années, on assiste au glissement de l'éducatif à l'exemplarité de la sanction. La mise à l'écart et l'enfermement apparaissent de plus en plus comme la solution. Que penser de cette évolution ? Qui sont ces jeunes incarcérés ?

Ils sont, au 1<sup>er</sup> mars 2008, **785 mineurs sous écrou**<sup>3</sup>. 182 d'entre eux sont incarcérés dans les nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM). La majorité d'entre eux a entre 16 et 17 ans, 10% ont moins de 16 ans. Si certains sont là pour une affaire grave, la plupart sont incarcérés pour de multiples délits : vols, destructions et dégradations de biens privés ou publics, outrages et violences à agent de la force publique, drogue. La durée des peines est plus courte que chez les majeurs : 2,5 mois en moyenne (contre 8,4 mois pour les majeurs) - beaucoup ne restent que 15 jours<sup>4</sup>.

Or, comment mener un projet éducatif en 15 jours ? Au regard des moyens engagés pour la mise en place des EPM, on peut s'interroger sur la pertinence d'une telle concentration des moyens en bout de chaîne sur un temps aussi court. Car la réponse à la délinquance des jeunes ne peut être unique. **La prévention**, c'est aussi s'occuper des problèmes familiaux, économiques et sociaux qui se cachent derrière certaines dérives, mettre en place des actions de soutien pour aider et accompagner les jeunes citoyens mineurs. Même lorsqu'ils rencontrent de multiples problèmes, les mineurs ou jeunes majeurs sont des êtres en devenir, pour lesquels des évolutions significatives sont possibles, à condition d'imaginer des parcours individualisés incluant les temps nécessaires à la construction individuelle.

L'enfermement permet-il à ces jeunes de rompre avec leur parcours de délinquance ? Ou bien les inscrit-il plutôt dans une spirale de violence et de délinquance ? **Mettre les jeunes en prison, est-ce le début ou la fin des problèmes ?**

<sup>1</sup> Extrait de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la délinquance des mineurs

<sup>2</sup> Rapport de l'Observatoire national de la délinquance, 2006

<sup>3</sup> Direction de l'administration pénitentiaire, Statistiques mensuelles de la population sous écrou

<sup>4</sup> Colloque à l'ENAP sur les mineurs délinquants les 15 et 16 mai 2006

## PROGRAMME

14h00 – TEMPS POUR LES COLLEGIENS :

Projection du film « Eux dehors, moi dedans ». Ce film a été réalisé par des jeunes de la MJC Lorraine pour parler de la prison à d'autres jeunes.  
Questions et échanges sur la prison.

16h00 – ACCUEIL DU PUBLIC

16h15 – POINT INTRODUCTIF

16h40 – TMOIGNAGES SUR LA PRISON ET LA PREVENTION

Les jeunes et la prison : quelles images en ont-ils ? Quels sens y mettent-ils ?  
La prévention : quelle forme prend-elle ? Quel travail au quotidien ? Quelles perspectives ?

*Intervenants: Mlle PIERRE & M. SAMI, éducatrices au GRAJAR 93*

17h10 – ETRE JEUNE EN PRISON

Eclairage psychologique sur ce qui est en jeu pour un jeune concernant son passage en prison.

Etre jeune en prison : comment y arrive-t-on ? Comment cela se passe ?

*Intervenants: M. DERDAH, pédopsychiatre, chef de service à l'hôpital Ballanger  
Mme ADAM, directrice du Centre d'Action Educatif d'Aulnay (centre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse),  
Un surveillant de quartier mineur*

18h10 – JEUNES EN PRISON : FIN OU DEBUT DES PROBLEMES ?

La prison pour des jeunes : quelle finalité et quel sens ?  
Les réponses que la justice peut apporter à un jeune délinquant  
La réforme de l'ordonnance de 1945  
Les tendances actuelles dans notre société

*Intervenants: M. ROSENCZWEIG, Président du tribunal pour enfants de Bobigny,  
Mme TRAINAU, Directrice du Centre Educatif Fermé « La Gautrèche »,  
M. LAZARUS, animateur Groupe Multi-professionnel Prison*

19h30 – POT DE CLOTURE